

# Extrait de délibération

## Bureau syndical 03 avril 2023 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-trois le lundi trois avril à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, Président.

Date de la convocation :	28 mars 2023	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	11	Absents, excusés :	1
Présents :	10	Votants :	10

	Présents	Absents / Excusés
<b>Président :</b>	GAILLARD Didier	
<b>Vice- Présidents :</b>	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
<b>Membres :</b>	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie, AYRAULT Bérengère, NOLOT Monique, BACLE Jérôme,	BOUCHER Hervé-Loïc

## Rencontres du Tourisme en Gâtine poitevine – sensibilisation au Tourisme Durable.

Les prestataires touristiques du Pays de Gâtine ayant fait remonter leurs besoins de mise en réseau et de formations, sensibilisations aux évolutions du marché touristique et des clientèles, la Commission Tourisme du Pays de Gâtine a souhaité programmer une journée « Rencontres du Tourisme en Gâtine poitevine » le mardi 16 mai 2023 sur la commune de Verruyes.

Cette journée sera construite en deux temps avec un moment convivial en milieu de journée autour d'un déjeuner :

- Le matin : une sensibilisation sur le tourisme durable pour introduire le sujet et constituer un groupe de prestataires volontaires afin de définir une stratégie de tourisme durable sur le territoire.

- L'après-midi : un temps d'échange entre prestataires avec la visite du Camping Côté-Lac et la découverte de la Base de Loisirs de Verruyes.

Différents cabinets experts du tourisme durable ont été sollicités pour proposer une demi-journée de sensibilisation sur cette thématique.

Voici les devis reçus :

	Prestation	Prix TTC
<b>Colibri tourisme</b> (22 460 Merleac)	Une matinée d'introduction au tourisme durable permettant aux prestataires de se questionner et de trouver les clés pour engager sa structure dans cette démarche.	960 € TTC (Déplacement inclus)
<b>MONA Nouvelle Aquitaine</b> <b>(Mission des offices de tourisme)</b> (Bordeaux)	Une matinée (2h30/3h) d'introduction à la notion de tourisme durable / éco-responsable pour une première sensibilisation avec pour objectif d'identifier des acteurs volontaires pour continuer à travailler sur la thématique.	660 € TTC (Déplacement inclus)
<b>François Tourisme Consultant</b> (Bordeaux)	Intervention d'une matinée (3h) de sensibilisation sur le tourisme durable avec introduction et participation active des personnes présentes pour les aider à se positionner par rapport à cette notion.	1 020 € TTC
<b>Betterfly Tourism</b> (Nantes)	Une matinée (3h30) de formation décomposée en 1h30 de conférence et 1h30 d'atelier fédérateur. L'objectif est d'introduire le tourisme durable pour engager les prestataires dans la construction d'une démarche commune autour d'une stratégie de tourisme durable.	2 160 TTC (Déplacement inclus)

Après étude de ces différents devis, la Commission Tourisme propose au Bureau Syndical de retenir l'offre de la MONA Nouvelle Aquitaine d'un montant de 660 € TTC

L'enveloppe budgétaire dédiée à cette journée de sensibilisation au tourisme durable s'élève à 2 000 €. Elle comprend la prestation de formation par un cabinet externe ainsi que les frais de restauration pour la pause déjeuner.

**La Commission Tourisme demande au Bureau Syndical de :**

- **valider son choix de cabinet pour assurer la prestation de sensibilisation à savoir la MONA Nouvelle Aquitaine d'un montant de 660 € TTC,**
- **valider les frais de restauration contraints à l'enveloppe budgétaire dédiée à la journée**
- **d'autoriser le Président à signer les devis et à régler les dépenses correspondantes.**

**Le Bureau Syndical accepte l'ensemble des demandes de la Commission Tourisme, ci-dessus.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD

Accusé de réception en préfecture 079-200072189-20230403-2023-04-02-DE Date de télétransmission : 05/04/2023 Date de réception préfecture : 05/04/2023
---